

Formation

La sûreté de son établissement : prévenir et lutter contre la malveillance

Durée de la formation : 3 heures

Date de la session : du 12/03/2026 au 12/03/2026

Dates précises :

Horaires de la session : 9:00 à 12:00

Lieu : Univ. Bordeaux - Pessac - Petit salon 1er étage Bâtiment B

Nombre de places maximum : 10

Formateur(s) : Emma DJELIL

Prérequis sur cette formation : Aucun

Public ciblé : Personnel de l'université de Bordeaux

Public prioritaire : Personnel de l'université de Bordeaux

Date limite d'inscription : 29/01/2026

Objectifs :

- Appréhender les enjeux en matière de sûreté
- Définir les caractéristiques de la malveillance
- Apprécier et évaluer les risques relatifs à la sûreté dans l'ESR
- Apprécier et évaluer les risques relatifs à la sûreté dans le domaine de la recherche
- Appréhender les stratégies déployées à UBx pour lutter contre la malveillance
- Adopter les bonnes pratiques au quotidien et les gestes réflexes pour éviter la malveillance
- Module VIGIPIRATE
- Créer une culture de sûreté en inculquant aux parties prenantes qu'elles peuvent participer à leur échelle au fait de proposer un environnement de travail sécurisé

Programme :

- Caractériser la sûreté et la malveillance
- La notion de sûreté dans les universités : Focus sur le dispositif PPST (protection du potentiel scientifique et technique)
- Traiter le risque de malveillance : organisation de la Direction Sécurité-Sûreté
- Traiter le risque de malveillance : bonnes pratiques en matière de sûreté
- Module VIGIPIRATE : comprendre la menace terroriste et le dispositif VIGIPIRATE et se préparer

Pour tout renseignement complémentaire :

Chargé(e) de formation : mailto:berengere.tenoux@u-bordeaux.fr

Pôle AGRH – service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur [FormAction](#)
et toutes les infos sur [l'intranet](#)